



Crédits disproportionnés

Par **H.serge**, le **12/12/2019** à **12:58**

Bonjour,

Je suis marié avec un enfant et nous avons acheté une propriété en 2003 dans laquel nous exerçons notre activité.En 2013 nous achetons une deuxième maison en vu de vendre la propriété. La banque m'accorde un crédit en plus du premier de 650000 euros.Aujourd'hui je me retrouve au tribunal avec une propriété qui n'est pas vendu des fautes graves de notaire et une activité arrêtée. Ma femme est au chômage et moi sans revenu.Notre activité dois redémarrer au printemps car c'est une activité saisonnière.Nous ne pouvons plus remboursser les crédits. que va t'il se passer? Je pense aujourd'hui que la banque n'aurais pas dû nous octroyer le dernier crédit vu nos revenus. Es que la banque à commise une faute?

Avec mes remerciements.

Cordialement.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX